

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/104
12 septembre 2003

(03-4887)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

MALTE

Déclaration de S.E. M. Edwin Vassallo
Secrétaire parlementaire, Ministère de l'économie et des finances

Nous souhaitons tout d'abord remercier le gouvernement mexicain d'accueillir cette cinquième session de la Conférence ministérielle, et saluons l'accueil chaleureux qui nous a été réservé et l'efficacité de l'organisation des travaux de la Conférence.

Nous sommes tous d'accord pour dire que le monde entier suit de près nos débats et en attend des résultats positifs. Les décisions que nous allons prendre auront une incidence sur la vie des populations du monde entier. Cela est d'autant plus vrai dans une économie internationale de plus en plus intégrée à laquelle la plupart des pays participent désormais. Nous sommes d'avis que le Programme de Doha pour le développement, étant donné son envergure, peut contribuer à relancer le commerce et la croissance à l'échelle mondiale. L'accroissement de l'activité commerciale mondiale pourrait ainsi favoriser le bien-être matériel de millions de personnes, l'amélioration de leur qualité de vie et la création d'emplois.

En tant que petite économie ouverte qui participe au système commercial international depuis fort longtemps, Malte sait pertinemment quels avantages il y a à mener à bien le PDD. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour souligner le fait que Malte croit fermement en la libéralisation progressive mais soutenue du commerce international. Toutefois, je pense que les efforts déployés dans ce sens devraient s'accompagner d'un renforcement des règles internationales pour un commerce mondial équitable, dans lequel les conditions seraient les mêmes pour tous. Par conséquent, les négociations en cours dans ce domaine devraient être aussi complètes que possible étant donné le rôle important que cela joue dans le renforcement de l'activité économique mondiale.

En ce qui concerne les services, Malte a parfaitement conscience de la contribution croissante de ce secteur à l'activité économique mondiale. Ayant elle-même une économie axée sur les services, Malte soutient les initiatives visant à développer davantage ce secteur tout en permettant aux pays de mettre en œuvre une réglementation efficace afin d'atteindre leurs objectifs socioéconomiques nationaux respectifs.

En ce qui concerne l'agriculture, je voudrais également souligner que toutes les tentatives de libéralisation des échanges dans ce secteur devraient être équitables et rationnelles et prévoir la fourniture de l'aide financière nécessaire pour que ceux qui opèrent dans ce secteur puissent mener à bien leur restructuration. Nous tenons en outre à réaffirmer notre conviction que l'agriculture est un secteur à part du fait de l'importance de sa contribution aux structures et au développement socioéconomiques. Nous restons par conséquent partisans d'une approche multifonctionnelle des négociations dans ce secteur, qui tienne pleinement compte de questions telles que le développement rural, la protection de l'environnement et le bien-être des animaux.

En ce qui concerne le commerce des produits non agricoles, Malte est favorable à une intensification de la libéralisation et à une approche fondée sur une formule.

Je tiens également à souligner le fait que Malte soutient sans réserve les négociations sur les règles dans les domaines de l'investissement, de la concurrence, de la facilitation des échanges et de la transparence des marchés publics. Nous sommes fermement convaincus que la mise en place de règles dans ces domaines contribuerait à renforcer le cadre général du système commercial international en facilitant les flux d'investissement, moteur essentiel de la croissance économique, et en créant des débouchés commerciaux additionnels.

En vue de l'adhésion de Malte à l'Union européenne et conformément à notre objectif qui est d'accroître la compétitivité commerciale nationale, je tiens à signaler que Malte a pris des mesures pour parvenir à un niveau accru de facilitation des échanges, parmi lesquelles un allègement des formalités administratives.

Malte compte sur la réussite de ce cycle de négociations pour améliorer la compétitivité commerciale dans le cadre d'une activité économique mondiale en hausse.

Enfin, j'aime
rais féliciter les nouveaux États Membres pour leur accession à l'OMC. Cet événement aura selon nous pour effet de renforcer encore le système commercial international et de répartir de façon homogène les avantages qui en résultent.
